



Le président Eric Battaller (à gauche) et Florent Thiébaud, ancien membre du staff technique, n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur le licenciement de ce dernier. Le différend se poursuit donc devant les prud'hommes. (LP/Florent Perrière)

## VOLLEY. Ligue A. Beauvais

# Le Bouc aux prud'hommes

**UN COMBAT PIED À PIED.** Le Bouc Volley est engagé sur tous les fronts. Sur les parquets, où l'équipe de Giampaolo Medei — première reléguable avec désormais une longueur de retard sur Cannes et Lyon — se bat pour se maintenir en Ligue A, mais aussi hors des terrains. Déjà en proie à de gros soucis financiers qui hypothèquent aujourd'hui encore son avenir depuis l'officialisation, en novembre 2014, d'un déficit de 231 000 € pour les comptes clos au 30 juin 2014, le club, présidé par Eric Battaller depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, s'est retrouvé convoqué aux prud'hommes de Beauvais jeudi dernier à 9 heures, assigné par Florent Thiébaud.

Un temps entraîneur de l'équipe réserve même s'il n'avait pas les diplômes requis, dernièrement intégré au staff de l'équipe de Ligue A, rémunéré depuis plusieurs années en tant que statisticien, le fils du président historique du club Joël Thiébaud a été licencié cet été pour « raisons économiques », selon le Bouc. Contestant ce motif, Florent Thiébaud — injoignable hier en dépit de plusieurs tentatives — a donc invoqué un licenciement ab-

sif. Les deux parties n'ayant pu trouver un terrain d'entente jeudi lors de l'audience de conciliation, elles ont désormais rendez-vous le 15 décembre pour l'audience de jugement. « On est dans notre droit, assure Eric Battaller. A la suite du déficit du club, il fallait faire des économies. On a dû baisser la masse salariale, on a fait des efforts sur les joueurs professionnels et on a licencié un poste dans le staff. Cette saison, pour continuer, le manager général (NDLR : Miloslav Javurek) et le Bouc ont mis un terme d'un commun accord, en décembre 2015, au contrat qui les liait. Et, très certainement, on devrait encore dégraisser la masse salariale à l'issue de la saison en cours compte tenu du déficit prévisible. »

### Plus de 250 000 € de dette pour le Bouc Volley

Car le Bouc Volley est très loin d'être financièrement sorti d'affaire. Après une réunion sur le sujet avec le représentant de la région le 18 février au conseil départemental, réunion à laquelle assistait la mairie de Beauvais, Eric Battaller et les élus présents étaient convenus de

se revoir fin mars. Mais, dans l'intervalle, un courrier signé par Edouard Courrial, président du conseil départemental, et cosigné par Caroline Cayeux, sénateur-maire de Beauvais, a été adressé début mars à Xavier Bertrand, président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais - Picardie. Dans cette lettre, les deux élus « attirent l'attention » de Xavier Bertrand sur « les graves difficultés financières » rencontrées actuellement par le Bouc. « Ce club est menacé de disparition dès la fin de la saison pour des raisons financières », écrivent-ils. Sa dette, qui s'élève à plus de 250 000 €, pèse lourdement sur ses finances. Il a évité la liquidation judiciaire en mars 2015, il risque la cessation de paiement dès la fin de la saison sportive, en avril. »

Rappelant qu'« en dépit des soutiens majeurs » du département et de la ville ainsi que « des efforts du club », l'avenir du Bouc reste « incertain », ils en appellent au président du conseil régional sur ce « dossier essentiel pour nos territoires ». De la réponse de Xavier Bertrand dépendront beaucoup de choses...

V.M.

## L'ASBO elle aussi assignée

Quel est le point commun entre les volleyeurs du Bouc (Ligue A) et les footballeurs de l'ASBO (CFA 2) ? Hormis un classement très décevant en championnat en ce moment, il s'agit des prud'hommes de Beauvais. Tout comme le Bouc Volley, l'ASBO était elle aussi assignée par l'un de ses anciens employés. Sébastien Harmand, responsable administratif pendant deux saisons avant d'être licencié le 3 juillet dernier pour raisons économiques après la relogation en CFA 2, a en effet traîné son ancien employeur devant le conseil.

« Le caractère économique du licenciement »,

indique Sébastien Harmand, aujourd'hui chargé de développement à Jura Sud (CFA). Un argument qui n'a pas trouvé écho du côté de l'ASBO jeudi matin lors de la conciliation. Sébastien Harmand, représenté par son avocat, et l'ASBO, représentée par Daniel Chromette en tant que membre du comité directeur, ainsi que par l'avocat du club, n'ont pu se mettre d'accord. Du coup, les deux parties se retrouvent maintenant le 15 décembre lors de l'audience de jugement.

« C'est une question de principe, souligne Sébastien Harmand. J'ai bossé pendant deux ans, j'ai permis — avec d'autres — de remettre les

choses en marche par rapport à la gestion calamiteuse des personnes à qui on a succédé et qui ont été protégées et replacées. Je ne méritais pas ça... »

« Le conseil de prud'hommes est saisi, Sébastien Harmand est bien placé pour savoir que le licenciement est justifié, rétorque Philippe Enjolras, qui sera présent à l'audience de jugement. Maintenant, on ne peut pas empêcher les gens d'engager des procédures, et de les perdre. On a réglé à l'ASBO des dossiers plus compliqués, on est plus que clean. Ce dossier est en parfaite concordance avec les textes prévus par la loi. »

V.M.

## FOOTBALL. A trois mois du début de l'Euro Chantilly : dernière ligne droite pour les travaux du stade

**LE TIMING EST RESPECTÉ.** A trois mois du début de l'Euro 2016 (10 juin-10 juillet), les travaux du stade des Bourgoignes à Chantilly (où s'entraînera la sélection nationale d'Angleterre) entrent bientôt dans leur dernière ligne droite. « Aujourd'hui, nous en sommes pratiquement à une réunion de chantier hebdomadaire, indique Frédéric Servelle, l'adjoint chargé des affaires sportives à la ville de Chantilly. Objectif : que tout soit prêt pour le 23 mai, date où le comité d'organisation de la compétition doit réceptionner les installations. »

Des installations qui, en à peine huit mois, auront considérablement changé. Un terrain d'honneur complètement refait, une tribune remise aux normes, un club-house réaménagé, un petit coup de peinture ici et là et le tour est pratiquement joué. Mais les Anglais demandent un petit plus.

« Ils veulent un deuxième terrain pour l'entraînement des gardiens de but, poursuit l'adjoint. Dans les prochaines semaines, le T2 (NDLR : situé derrière celui d'honneur) sera donc à la disposition des entreprises qui travaillent sur les lieux. Il ne s'agira pas d'une réfection complète,

J.-Y.B.

### Les Anglais s'entraîneront en public mardi 7 juin

Et les Anglais qui séjourneront à l'hôtel du Jeu de Paume à quelques centaines de mètres du stade ? « A priori, ils devraient arriver le dimanche 5 juin, soit six jours avant leur premier match face à la Russie à Marseille, précise Frédéric Servelle. Dans le cahier des charges de l'Euro, chaque équipe a l'obligation de faire un entraînement public et chez nous, ce sera le mardi 7 juin à 10 h 30. Mais nous avons obtenu d'avoir en totalité les 430 places de la tribune. Car je ne crois pas qu'il sera facile d'être derrière la main courante avec l'installation de brasse-vue. Un deuxième entraînement ? Je n'y crois pas. Des sélections nationales le feront peut-être, mais pas là... »



Stade des Bourgoignes (Chantilly), hier. Les travaux de rénovation en vue d'accueillir l'équipe d'Angleterre vont bon train. (LP/Florent Perrière)

### DH (F)

## Beauvais, un leader inquiet

« SI ON CONTINUE sur cette voie, on aura du mal à monter... » Abdelkader Sahnoun, l'entraîneur des féminines de Beauvais (DH), tire la sonnette d'alarme avant d'aller défier Airaines-Allevy (8<sup>e</sup>) dimanche à 12 h 30. Pourrant, son équipe occupe la place de leader, qualificative pour les barrages de promotion en Division 2, après 11 journées.

Mais les quatre points d'avance sur l'Amiénois SC (2<sup>e</sup>), avec un match en plus, ne suffisent pas à envisager l'avenir sereinement. Les Amiénoises ont d'ailleurs envoyé un message fort aux Beauvaisiennes le 28 février en venant les battre sur leur pelouse (1-3).

« Mes joueuses ont du mal à accepter la concurrence, regrette le coach. Il faut mettre les ego de

côté. Certaines me demandent pourquoi elles ne jouent pas alors qu'elles ne s'investissent pas suffisamment à l'entraînement... ou ne viennent pas ! »

Un discours clair, complété par une mise en garde. « On a une belle équipe, mais entre le papier et la réalité, il y a un monde, conclut-il. Je dois garder tout le monde concerné. La DH picarde est faible. Si on se qualifie pour les barrages, on va faire face à une adversité tout autre. Elles n'en ont pas conscience... »

**A.V.** ■ **Angelina Doguet**, l'attaquante de 23 ans recrutée l'été dernier à Compiègne (1<sup>D</sup> 2), quitte déjà l'ASBO. L'ex-internationale U 19 (5 sélections) a avoué « ne pas adhérer au projet du club ».